

# Quid des forêts publiques gérées par l'ONF

LE DOSSIER



L'ONF intervient sur des parcelles domaniale ou communale./Archives

**L'ENTRETIEN** En comminges, il existe aussi des forêts publiques, gérées par l'Organisme National des Forêts ou ONF. Entretien avec Philippe Pucheu, responsable du service Forêt pour l'Agence territoriale Pyrénées-Gascogne pour l'ONF.

**Pouvez-vous présenter le travail de l'ONF sur le territoire commingeois ?**

L'ONF est missionné par l'État pour intervenir dans toutes les forêts publiques de métropole et outre-mer, les forêts publiques sont :

- Les forêts appartenant à l'État appelées forêts domaniales

- Les forêts appartenant aux collectivités publiques (communes, syndicats de communes, conseil départemental, etc.).

La gestion forestière de l'ONF dans le Comminges est multifonctionnelle : c'est-à-dire qu'on essaie de gérer sur un même territoire et parcelle forestière à la fois : la fonction de production ligneuse (matériau bois, stockage de carbone...)/la fonction de protection de la biodiversité,

- la fonction sociale (accueil du public, paysage, ressource en eau)/la fonction de protection contre les risques naturels de manière équilibrée, ou du moins la plus équilibrée possible.

La particularité dans le Commin-

ges réside dans le fait que les 4 fonctions citées sont toutes représentées dans les forêts en place. Cela donne d'autant plus d'intérêt à la gestion forestière localement.

**Que devient le bois récolté ?**

Les forêts du Comminges sont essentiellement des forêts de montagne, donc le hêtre et le sapin pectiné y dominent en termes de récolte. Ces bois sont essentiellement valorisés par des entreprises installées localement côté français (plutôt pour le sapin) mais aussi côté espagnol de l'autre côté de la frontière (plutôt pour le hêtre). Dans le piémont, on va trouver plus de chêne, de châtaignier et divers feuillus à commercialiser. Là aussi, les faiseurs sont plutôt locaux. Seules les plus belles pièces de chêne peuvent partir vers des destinations un peu plus lointaines (merrandiers bordelais ou charentais) mais tout est primo transformé en France grâce au système de ventes labellisées.

**Plusieurs forêts sont partagées entre les animaux mais aussi les humains, comment arrivez-vous à créer une cohabitation entre eux ?**

En fait, le grand danger actuel de la forêt commingeoise, et cela avant le changement climatique, est la surabondance des cervidés en forêt et du cerf élaphe en particulier. Aujourd'hui dans certaines forêts de montagne (vallée du Bourg d'Oueil, secteurs de Melles, Boutx, Gar-Cagire...), c'est plus de 30 ans de renouvellement forestier qui sont absents car complètement consommés par les cerfs surabondants. C'est un gros problème pour la survie future des forêts : les arbres vieillissent et ne sont pas récoltés faute de renouvellement ; comme tout être vivant, en vieillissant, ils sont moins résistants aux aléas ; à coup sûr les sécheresses à venir finiront l'œuvre actuelle du cerf. La surconsommation végétale par le cerf uniformise les milieux et d'autres espèces en pâtissent

car elles ne trouvent plus les habitats qui leur sont utiles : le grand tétras est dans ce cas par exemple.

Malheureusement, la prise de conscience sur ce problème de surpopulation des cerfs est lente. Tout le monde doit réagir car on ne pourra pas continuer comme ça. Ce ne sont pas les seuls grands prédateurs qui régleront la chose seuls, d'autant que la montagne est aussi occupée par les troupeaux : pour un prédateur, ce sera toujours plus facile d'attraper un mouton que de courir derrière un cerf malheureusement...

**Quels sont les enjeux des forêts sur un territoire ?**

L'enjeu cerf à réguler en tout premier lieu. Ensuite c'est le changement climatique à prendre en compte. Mais tant qu'on n'a pas réussi à juguler le premier dossier, ce sera compliqué de faire quoi que ce soit. En effet la présence du cerf impose de devoir mettre des clôtures anti-cervidés si on veut renouveler la forêt en

minimum et cela coûte pour le propriétaire un prix très très élevé, difficilement ou pas du tout financé par la vente des bois qu'il récolte.

**Existe-t-il des forêts anciennes et si oui, où et quels dispositifs sont mis en place pour les préserver ?**

Il existe effectivement des forêts anciennes dans le territoire. Mais attention, l'image que l'on a des forêts aujourd'hui avec des peuplements denses et des arbres qui ont des houppiers jointifs n'était pas du tout celle qu'ont connue les habitants au XIX<sup>ème</sup> siècle. Vous devez faire plutôt allusion aux vieilles forêts pyrénéennes qui ont à la fois ce caractère de forêt ancienne et des peuplements de forte maturité. Il y a effectivement des vieilles forêts dans le Comminges, en particulier dans la montagne plus difficile à exploiter, où les peuplements ont évolué tout seuls. Il existe un recensement de ces vieilles forêts qui est public. L'ONF possède

dans le Comminges 3 réserves biologiques (2 en forêt domaniale et 1 en forêt communale) dans lesquelles les exploitations sont arrêtées et dans lesquelles est scrutée l'évolution de tels peuplements.

**Y-a-t-il eu un problème de sécheresse sur le Comminge suite à l'été passé ? Peut-on noter des arbres morts de soif ?**

Non, pas encore vraiment ; il y a une légère hausse des mortalités enregistrées mais cela reste acceptable et imperceptible pour le public. Les signes de dépérissements ne sont pas réellement visibles encore comme dans d'autres secteurs proches mais cela arrivera malheureusement dans quelques années en raison de la répétition de ces épisodes secs. Le sapin et le hêtre à trop basse altitude devraient être les premières victimes de ces épisodes et des fortes mortalités sont à craindre.

*Propos recueillis par Anaïs Juste*

## Les forêts au soutien de Fibre Excellence

INDUSTRIE

Dans les métiers du bois et l'utilisation des forêts commingeoises, l'entreprise Fibre Excellence intervient aussi dans l'exploitation des arbres du territoire. Entretien avec les représentants de l'entreprise.

**Est-ce que Fibre Excellence utilise des arbres des forêts commingeoises ? Si oui, quel pourcentage est-ce que cela représente ?**

Oui, Fibre Excellence s'approvisionne dans un rayon d'environ 225 kilomètres autour de notre usine de Saint-Gaudens. L'usine utilise pour près de 80% des bois d'Occitanie et de Nouvelle-Aquitaine. Localement, ce sont près de 5% du bois utilisé par l'usine qui proviennent des forêts commingeoises. Fibre Excellence valorise les sous-produits de la forêt et de la filière bois régionale : en effet, l'usine utilise pour 90% des bois issus de coupes sanitaires incendies et d'éclaircies, cadrées par le Code Forestier français. Ces coupes contribuent au bon déroulement du cycle naturel des forêts pour en assurer leur renouvellement. Les 10% restants de l'approvisionnement sont constitués des produits connexes (chutes de bois) des scieries locales, qui valorisent les bois de qualité des forêts françaises.



Exemple de forêt commingeoise./Archives

Par ailleurs, en tant qu'acteur clé de la filière forêt-bois, l'usine soutient des actions de reboisement de la forêt, par le biais d'initiatives de mécénat ou de programmes de soutiens directs à des propriétaires forestiers engagés dans le renouvellement de leurs forêts.

**Quel est l'intérêt pour Fibre Excellence d'utiliser des arbres locaux ?**

Ancrés au cœur du massif forestier pyrénéen, s'approvisionner en local permet de soutenir la gestion forestière durable et la valorisation des bois de notre territoire. Par ailleurs, le bois lo-

cal nous permet également de réduire l'impact carbone de notre chaîne logistique, une démarche dans laquelle nous sommes fortement engagés. À titre d'exemple, nous avons engagé une démarche volontaire de réduction de notre empreinte environnementale liée au transport ; nous sommes par exemple partenaires de la démarche FRET 21 visant à réduire de 14% les émissions carbone liées au transport de notre pâte à papier vers les fabricants de produits papetiers (emballage, papier hygiène, papier écriture...).

**Est-ce une filiale de Fibre Ex-**

**cellence qui s'occupe de la coupe des forêts où l'entreprise fait-elle appel à un exploitant externe ?**

Nous sommes très intégrés dans la filière forêt-bois, depuis la gestion de la forêt, en passant par la récolte du bois, son transport et enfin sa valorisation dans nos usines. Pour alimenter en bois nos deux usines de production de pâte, nous pouvons compter sur un réseau de plus de 300 fournisseurs de bois et récoltants forestiers qui représente environ 80% de notre approvisionnement. Cela va de très petits exploitants forestiers qui nous livrent quelques camions par an, à des plus grandes structures forestières comme l'Office National des Forêts. Ce réseau est très solide, et nos acheteurs de bois ont tissé une relation de confiance depuis de nombreuses années avec eux. Nous avons également une filiale de gestion forestière ENVIROFORESTERIE qui aide les propriétaires forestiers dans la gestion durable de leur forêt et une filiale de récolte Sebso qui exploite les bois pour le compte des propriétaires forestiers. Les bois de bonne qualité allant vers les scieries locales et les bois de moindre qualité (issus de coupes sanitaires, incendies et éclaircies) approvisionnent pour 20% l'usine de St-Gaudens.

*Propos recueillis par Anaïs Juste*

## Grep : Forêt française à protéger

C'est un ingénieur des Eaux et Forêts et ancien responsable de l'Unité Territoriale du Bas-Comminges de l'ONF qui a présenté en tableaux chiffrés, samedi 10 février à la médiathèque, l'histoire de la forêt française puis sa situation actuelle et enfin son évolution attendue dans le siècle à venir, au rythme de la croissance des arbres.

Déplorant l'absence de protection de la forêt, laquelle existe pourtant pour l'eau et l'air, son morcellement et le caractère privé de 75% de sa superficie totale, Denis Soulé en vient à souhaiter que les 17 millions d'hectares de forêt (31% du territoire français) tombent dans le domaine public, reprenant la pensée d'Aristote, "la forêt est le patrimoine commun de l'humanité".

La forêt française, un commun à protéger pour faire face au changement climatique.

Sur cette question, l'intervenant constate que "la forêt est un puits de séquestration de carbone mais elle est victime du changement climatique et ce n'est pas elle qui fera quoi que ce soit aujourd'hui, il faut 150 ans pour faire une forêt. Elle est devenue une plantation d'arbres sans biodiversité, une monoculture. Il faudrait replanter des essences plus résistantes, les espèces s'adaptent naturellement si on les laisse se développer et se diversifier seules, la forêt n'a pas eu besoin de nous depuis 170 millions d'années qu'elle existe".

Les questions dans la salle, nom-



Denis Soulé prêt pour la conférence à la médiathèque./GDC

breuses, ont abordé les thèmes des coupes rases, du bois qui pourrait subir une surexploitation s'il doit suppléer les énergies fossiles, de l'exportation de bois brut qui revient transformé, de l'agro-foresterie, de l'entretien et de la responsabilité des propriétaires... et bien sûr, du danger que court la forêt des Sources du Touch.

*Régine Blancard*

**> Prochaine conférence du Grep à Saint-Gaudens, "L'OIT (Organisation internationale du Travail), 80 ans d'existence, toujours utile ?" par Florian Méry samedi 16 mars à 16h30 à la médiathèque.**

**Contact Grep Comminges au 05 61 90 60 16 ou <rene.dervaux@wanadoo.fr> ou site <www.grep-mp.org>.**